

## Enseignement supérieur. Les enseignants chercheurs mobilisés contre « l'ubérisation » de la recherche - Mode lecture

Publié le 13/06/2020 à 11:41

Mis à jour le 13/06/2020 à 11:41

Temps de lecture : 1 minute



Pour les opposants à la LPPR, le projet doit être retravaillé voire abandonné.  
(Photo Anthony Quindroit/Paris-Normandie)

Avant le 16 mars 2020, déjà, la colère sourdait et la fronde descendait parfois dans la rue. [Le confinement](#) n'aura pas calmé l'enseignement supérieur et la recherche : des syndicats aux non-syndiqués, les voix sont nombreuses à s'opposer au projet de loi de [programmation pluriannuelle de la recherche](#) (LPPR).

Sur le papier, les cordons de la bourse se délient avec ce projet. *« Mais, sous couvert de donner plus de moyens à la recherche, on nous tire vers un modèle anglo-saxon de recherches sous contrat »,* s'inquiète **Pierre-Emmanuel Berche**, enseignant-chercheur en physique à l'université de Rouen (dont il est également membre du conseil d'administration), et l'un des organisateurs – en tant que responsable Snes-FSU – d'une mobilisation express, vendredi 12 juin 2020, sur le campus désert de Mont-Saint-Aignan.

### Bascule vers le privé

*« La logique qu'ils veulent appliquer à la recherche se rapproche de celle appliquée à l'hôpital avec les tarifications à l'acte et les fermetures de service. Avec les résultats que l'on connaît. C'est quand même l'exemple type de ce qu'il ne faut pas faire »,* tacle-t-il encore, rejoint par la CGT Université et Insa.

Pour la vingtaine de personnes réunie sous la pluie, cette LPPR soutenue par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation **Frédérique Vidal** (qui entend la faire adopter le 8 juillet 2020 en conseil des ministres), signe « *des pertes d'emplois pour des milliers de doctorants, la fin des lanceurs d'alerte* » et risque de déboucher sur des « *problèmes de déontologie et des conflits d'intérêts* » tout en orientant les jeunes vers la recherche privée au détriment du public. « *Ce texte, c'est l'ubérisation de la recherche* », fulmine **Raphaëlle Krummeich**, élue [Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche \(Cneser\)](#) ; l'instance consultative devait d'ailleurs se réunir hier pour entériner l'avis sur le document. « *On ne peut pas soumettre la recherche au taux de profit. C'est un risque pour la santé publique* », martèle Pierre-Emmanuel Berche.

L'enseignant-chercheur reprend l'exemple de Bruno Canard, un chercheur qui, au milieu des années 2000, a vu ses crédits coupés alors qu'il travaillait sur les coronavirus... « *C'est une provocation ! Il faut un rééquilibrage. Mais pas au détriment de l'indépendance de la recherche !* » À moins d'un retrait du projet, d'autres mobilisations devraient être organisées.

## **Anthony Quindroit**

Journaliste, service reportage Rouen

a.quindroit@paris-normandie.fr